Passeport pour la franchise

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le concours pour devenir Franchiseur et développer son réseau de Franchise.

Candidater au concours Passeport pour la Franchise c'est :

- être accompagnés par des professionnels de la franchise, qui vous coachent, puis vous offrent tout ou partie de leurs prestations, en supprimant toute barrière financière au bénéfice de cet accompagnement,
- recruter plus facilement grâce à des conseils, une notoriété et une crédibilité apportée par le concours et ses partenaires,
- bénéficier d'un an de loyer gratuit dans un centre commercial de plein air de Frey,
- 7 Prix pour donner une chance votre réseau, quel que soit son secteur d'activité ou son stade de développement.

— Candidats

Peuvent candidater :

- les entrepreneurs qui ont créé un concept qui rencontre le succès, et souhaitent le dupliquer en franchise en devenant franchiseurs,
- des franchiseurs ou têtes de réseaux de distribution qui se sont déjà lancés dans le développement, mais ressentent le besoin d'un accompagnement pour booster leur croissance.

Les conditions à remplir lors de la candidature au concours :

- le candidat doit être immatriculé au registre du commerce et des sociétés,
- le candidat doit vouloir développer ou exploiter un réseau non exclusivement succursaliste,
- le concept commercial doit avoir été exploité par le candidat et testé dans au moins un établissement.

— Dotations

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement professionnel pour réussir leur développement en franchise.

Pour cette édition 2024, 7 prix seront décernés dans le cadre du Passeport pour la Franchise :

- prix création de réseau : 33 000 €,
- prix développement de réseau : 30 200 €,
- prix spécial Frey : 80 000 €,
- prix spécial franchise engagée : 30 800 €,
- prix spécial restauration : 32 220 €,
- prix spécial retail : 25 390 €,
- prix spécial services : 25 390 €.

Déposer son dossier

- https://www.concours-devenir-franchiseur.fr/